



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A10

- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

A R R Ê T E

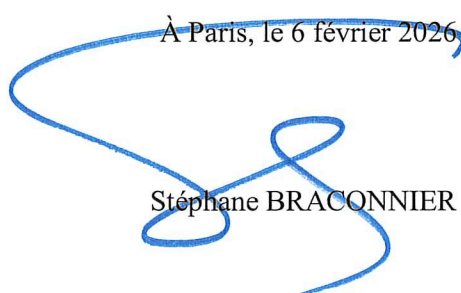
Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Droit de l'économie est ainsi composée :

M. Bruno DEFFAINS, **Président**

M. Yann LECORPS

Mme Marie OBIDZINSKI

À Paris, le 6 février 2026,


Stéphane BRACONNIER